

# Stéphane DAMEROSE

Accompagnateur en montagne

Chanchoire

05200 St Sauveur

06 17 33 46 79

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

Date :

NOM	Prénom
Date de naissance :	
Profession :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	

Email *:
----------

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom + téléphone) :
Avez-vous des problèmes de santé, lesquels ? :
Autorisez-nous à publier des photos sur notre Site internet ? (Oui/non)

Règlement par :	
Chèque :	Espèces :

Date :

Signature :

\*Facultatif : si vous voulez recevoir des informations (dates, évènements) sur mes prochaines sorties.

# CONDITIONS DE VENTE

## Définition des termes suivant :

Accompagnateur : Stéphane Damerose est diplômé d'état et encadre des sorties randonnée pédestre, raquettes à neige et anime des cours de chant à domicile.

Le client ou le participant : personne adulte ou une famille (adultes, enfants à charge) qui s'inscrit à une randonnée pédestre ou à une sortie raquettes à neige et à des cours de chant organisés par stephane damerose.

Stéphane Damerose se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de ventes ci-dessous.  
(Les tarifs sur le Site Web peuvent changer et sont sans TVA).

## **INSCRIPTION :**

Remplir le formulaire d'inscription, ci joint en pièce PDF le jour de la sortie.

## **LIEU DE LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE :**

Les Alpes Françaises (Hautes Alpes, secteur Embrunais, Massifs des écrins, Parpaillon etc.), milieu moyenne montagne.

## **LES TARIFS :**

Les Tarifs randonnée, raquettes comprennent l'encadrement de la randonnée qui commence du point de rendez-vous au point de dispersion du groupe. L'encadrement comprend l'accueil, la conduite du groupe sur sentiers de randonnée en moyenne montagne, l'animation et la sécurité. Les tarifs comprennent aussi les frais d'organisation. Ces tarifs ne comprennent pas le transport (du lieu de rendez-vous au lieu du départ de la randonnée). Il est au frais des participants et le covoiturage est possible. *Les tarifs ne comprennent pas l'assurance individuelle <RC Individuel accident> (RC = responsabilité civile).* Les piques niques s'il y a lieu sont à la charge du client, ainsi que le matériel de randonnée. Les Tarifs cours de chant comprennent l'encadrement des cours à domicile.

## **ASSURANCE :**

L'accompagnateur en moyenne montagne a une assurance RC pro (Responsabilité civile professionnelle). Cette assurance assure l'accompagnateur pour tous dommages faits à un tiers pendant l'encadrement. (Assuré à l'Unaem). Le client ou le participant doit *avoir une assurance <RC Individuel accident> (RC= responsabilité civile).* En cas d'accident, le participant autorise l'accompagnateur à s'occuper du secours (appel si besoin des secours, organisation des secours, voir hospitalisation).

## **RESPONSABILITE :**

Stéphane Damerose décline toute responsabilité sur les supports (Carte de visite, plaquettes flyers, affiches, site Web <http://stephane-damerose.com>). Ce contenu est donné à titre indicatif, il peut comporter des erreurs. Stéphane damerose n'est pas responsable en cas de dommage de l'utilisateur du présent site Web (perte de données, piratage et virus). Il n'est pas autorisé à copier le contenu du site qui est la seule propriété intellectuelle de Stéphane Damerose (voir mentions légales).

Stéphane Damerose est seul juge et peut décider au dernier moment de changer l'itinéraire de la randonnée, à cause d'un évènement imprévu (condition météo, condition d'enneigement). Il peut changer d'activité selon l'enneigement par exemple (une sortie raquettes à neige peut se changer en une simple sortie randonnée). Il n'y aura pas de dédommagement de la part de l'accompagnateur si la sortie est annulée.

Au niveau matériel, le client doit avoir son propre matériel, à savoir : 1 gourde, 1 sac à dos pour la famille, des bâtons (facultatif), une paire de chaussures de sport type outdoor (chaussures de randonnée, de marche sportive, avec semelle crantée et tige basse ou haute), 1 crème solaire, des lunettes de soleil et 1 chapeau ou 1 casquette.

## **ANNULATION :**

Stéphane Damerose peut changer la date, l'horaire, le lieu de rendez-vous de la sortie, à tout moment ; mais aussi l'itinéraire ou l'encadrement à cause de la météo, de l'enneigement, du niveau des participants ou tous autres évènements imprévus et cela sans remboursement. Stéphane Damerose peut aussi tout simplement annuler une randonnée en cours et cela sans remboursement.

Tout participant doit suivre l'accompagnateur. Il doit se soumettre aux règles du groupe définies par celui-ci (règles de sécurité, prudence, silence si besoin, respect des règles de protection de l'environnement etc..). L'accompagnateur peut à tout moment exclure une personne du groupe si celle-ci perturbe le groupe ou ne respecte pas les consignes expliquées par l'accompagnateur. En ce qui concerne la prestation cours de chant, les 5 cours sont payables d'avance et sont non remboursables.

*En signant ce formulaire d'inscription, le participant reconnaît avoir lu ces conditions de vente et les acceptent en totalité.*

Rédigé par Stéphane Damerose le 08/05/2018, tous droits réservés.